VIII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

POUR L'EXERCICE 1889.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget revisé du Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, pour l'exercice 1888, s'élève à la somme de fr. 86,866,778 »

Le projet proposé pour l'exercice 1889 forme un total de . . . . . 87,381,328 »

et présente par conséquent, sur le précédent, une augmentation de . . . . . fr. 514,550 »

Ainsi que permet de le constater le tableau des développements, cette augmentation comprend :

1° Les compléments de certains crédits portés au projet de Budget de 1888 et dont la justification a été donnée dans le document de la Chambre des Représentants, n° 3, de la session de 1887-1888, pages 165, 166, 167 et 169; ces compléments s'élèvent à la somme de . . . . . fr. 101,900 »

2° Une augmentation de . . . . . 400,000 »
sollicitée à l'article 21, littera *d* (*Chemins de fer*), pour le renouvellement et l'amélioration du matériel.

3° Une augmentation de . . . . . 18,650 »
sollicitée à l'article 45 (*Marine*) pour payer le traitement d'un second chef pilote à Ostende (3,000 francs) et les traitements de l'équipage d'un nouveau bateau de passage d'Anvers à la Tête-de-Flandre.

Du total de ces crédits, montant à . . . . . fr. 520,550 »

il faut déduire une somme de . . . . . 6,000 »

dont la suppression, à l'article 2, est rendue possible par le décès d'un fonctionnaire de l'administration centrale, qui pourra n'être point remplacé. Il reste ainsi l'augmentation de . . fr. 514,550 »

indiquée ci-dessus.

Ce projet de Budget devra subir ultérieurement les modifications qu'une connaissance plus exacte des besoins de l'exercice 1889 rendra nécessaires.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Chemins de fer, Postes et Télégraphes et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres.

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes est fixé, pour l'exercice 1889, à la somme de quatre-vingt-sept millions trois cent quatre-vingt-un mille trois cent vingt-huit francs (87,381,328 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 22 février 1888.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Chemins de fer,
Postes et Télégraphes,
JULES VANDENPEEREBOOM.

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES POUR L'EXERCICE 1889.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	CHAPITRE Ier.		
	ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	
2	— des fonctionnaires et employés	177,175 »	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'Administration centrale	8,000 »	348,075 »
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service. . . .	41,900 »	
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	65,000 »	
6	Honoraires des avocats du Département	35,000 »	
	CHAPITRE II.		
	CHEMINS DE FER.		
	SECTION 1re. — Services communs.		
7	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	469,315 »	
8	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	126,460 »	
9	Matériel et fournitures de bureau pour tous les services	660,000 »	
10	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration	40,000 »	
11	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt.	40,000 »	
12	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales; congrès des chemins de fer	11,000 »	
	SECTION 2. — Voies et travaux.		
13	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	1,518,840 »	
14	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	10,239,614 »	
15	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	2,671,500 »	
16	Travaux d'entretien, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux	1,043,320 »	
	A REPORTER. . . . fr.	. . . . .	348,075 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES (*Suite*).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	. . . . .	548,075 »
	SECTION 3. — Traction et matériel.		
17	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,660,970 »	
18	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	10,820,140 »	
19	Primes d'économie et de régularité.	557,300 »	
20	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	5,670,000 »	
21	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	12,549,000 »	69,037,787 »
	SECTION 4. — Transports.		
22	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	9,296,944 »	
23	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois et manœuvres par chevaux	6,154,300 »	
24	Primes pour encourager la marche régulière des convois.	390,000 »	
25	Frais d'exploitation.	1,941,000 »	
26	Camionnage	1,720,000 »	
27	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux.	650,000 »	
28	Redevances aux compagnies et aux particuliers pour usage ou location de matériel de traction et de transport	35,000 »	
	SECTION 5. — Perception des recettes et contrôles.		
29	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,784,620 »	
30	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	88,464 »	
	(Les crédits portés aux articles 7, 13, 17, 22 et 29 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)		
	CHAPITRE III		
	POSTES ET TÉLÉGRAPHES.		
	SECTION 1re — Services communs.		
31	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	129,294 »	
32	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	97,700 »	
33	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc.	171,422 »	
	A REPORTER. . . . . fr.	. . . . .	69,585,862 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES (*Suite*).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.	. . . . .	69,385,862 »
	SECTION 2. — Postes.		
34	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	3,641,030 »	
35	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes.	3,975,543 »	
36	Transport des dépêches	498,590 »	
37	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, à titre de subvention, de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (*Crédit non limitatif.*)	603,000 »	13,593,674 »
38	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (*Crédit non limitatif.*)	10,000 »	
39	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie	723,820 »	
40	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du bureau international de Berne.	3,250 »	
	SECTION 3. — Télégraphes.		
41	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	2,633,766 »	
42	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	815,890 »	
43	Entretien	288,270 »	
44	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne. . . . . (Les crédits portés aux articles 31, 34 et 41 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	2,000 »	
	CHAPITRE IV. **MARINE.**		
45	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,013,936 »	
46	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés. . . .	223,180 »	
47	Remises. (*Crédit non limitatif.*)	1,540,000 »	4,261,517 »
48	Subsides.	209,695 »	
49	Traction et matériel	1,274,706 »	
	CHAPITRE V. **COMITÉ MIXTE DE LÉGISLATION.**		
50	Jetons de présence des membres et frais accessoires	5,000 »	5,000 »
	À REPORTER. . . . fr.	. . . . .	87,246,053 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES (*Suite*).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	. . . . .	87,246,053 »
	CHAPITRE VI.		
51	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité. (*Charge extraordinaire et temporaire.*)	67,000 »	67,000 »
	CHAPITRE VII.		
52	Pensions : premier terme	22,200 »	22,200 »
	CHAPITRE VIII.		
53	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés	30,325 »	30,325 »
	CHAPITRE IX.		
54	Dépenses imprévues non libellées au Budget	15,750 »	15,750 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, ETC. . . . fr.	. . . . .	87,381,328 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 22 février 1888.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,

JULES VANDENPEEREBOOM.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

pour l'exercice 1889.

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE I^er^.	
		ADMINISTRATION CENTRALE.	
1	»	Traitement du Ministre . . . . . fr.	
2	a.	Traitements des fonctionnaires et employés . . Secrétariat général.	150,750 »
	b.	Surveillance des chemins de fer concédés . .	37,425 »
3	»	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés	
4	»	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc. — Cabinet, secrétariat général	
	a.	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achats de livres, reliures, etc.	17,600 »
5	b.	— Chauffage, éclairage et distribution d'eau	16,650 »
	c.	— Entretien des locaux, achat et entretien des meubles.	30,750 »
6	»	Honoraires des avocats du Département	
		TOTAL DU CHAPITRE I^er^. . . . . fr.	
		CHAPITRE II.	
		CHEMINS DE FER.	
		PREMIÈRE SECTION.	
		SERVICES COMMUNS.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
	a.	Comité d'administration, haute surveillance et direction du service général . . . . . fr.	377,115 »
7	b.	Approvisionnements d'imprimés, papiers, etc. Masse d'habillement Magasin central, fabrication des billets de voyageurs	71,100 »
	c.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire, etc.	21,100 »
		Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :	
	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service de l'administration centrale, de l'autographie et du factage.	52,800 »
	b.	Réception, emmagasinage et distribution des approvisionnements de la masse d'habillement, des imprimés, papiers et fournitures de bureau	21,460 »
8	c.	Emmagasinage et distribution des approvisionnements du magasin central.	29,200 »
	d.	Fabrication de coupons Edmond'son	25,000 »
		Matériel et fournitures de bureau pour tous les services :	
	a.	Imprimés et autographies	235,000 »
	b.	Fournitures de bureau, ficelles, enveloppes, papiers, encre, etc	66,000 »
9	c.	Instructions et publications diverses (guides, tarifs, comptes-rendus, cahier des charges, etc.). . .	200,000 »
	d.	Objets de gravure, abonnements. mobilier, frais de publicité	101,000 »
10	»	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration	
11	»	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt	
	a.	Conférences des chemins de fer belges et frais des conférences internationales.	6,000 »
12	b.	Subside à la Commission internationale du Congrès des chemins de fer	5,000 »
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION . . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1888.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*Observations.*
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
						N. B. Les chiffres portés en *italique* dans la dernière colonne, représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1886 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000 »	
177,175	183,175	»	6,000	175,250	167,512 35	
8,000	8,000	»	»	6,500	6,413 50	
41,900	41,900	»	»	41,900	41,896 92	
65,000	65,000	»	»	65,000	45,306 74	
35,000	35,000	»	»	35,000	34,040 »	
					150 »	
348,075	354,075	»	6,000	344,650	316,160 51	
					150 »	
DIMINUTION. . fr.		6,000				
469,315	469,315	»	»	458,515	475,764 91	
126,460	126,460	»	»	126,460	120,535 76	
660,000	660,000	»	»	660,000	489,640 54	
					7,993 62	
40,000	40,000	»	»	40,000	40,000 »	
40,000	40,000	»	»	40,000	40,000 »	
11,000	11,000	»	»	11,000	9,353 31	
1,346,775	1,346,775	»	»	1,355,075	1,175,204 52	
					7,993 62	

NUMÉRO des articles.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		DEUXIÈME SECTION.	
		VOIES ET TRAVAUX.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	
	a.	Direction centrale du service des voies et travaux . . . . . fr.	186,670 »
13	*b.*	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc. — Bâtiments et dépendances . . .	1,217,870 »
	c.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire	104,300 »
		Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :	
14	*a.*	Surveillance et police de la route (surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.)	5,932,614 »
	b.	Entretien ordinaire de la route, réception et placement des billes et rails, etc (chefs-poseurs, terrassiers, poseurs, maçons, charpentiers, etc.)	4,307,000 »
		Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :	
15	*a.*	Fournitures de billes et bois spéciaux	1,700,000 »
	b.	— de rails et accessoires	534,000 »
	c.	— de plates-formes, excentriques, croisements, traverses à niveau, ponts à bascule . . .	437,500 »
		Travaux d'entretien, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux :	
16	*a.*	Matériaux et main-d'œuvre pour réparation des ouvrages d'art de la route, des stations, bâtiments et dépendances	1,560,000 »
	b.	Fourniture et réparation d'outils, ustensiles, de signaux, d'objets de matériel, de mobilier et d'objets divers	167,320 »
	c.	Loyers de locaux pour bureaux et pour logement de chefs de station qui n'habitent pas dans un bâtiment de l'État	216,000 »
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1888.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution	CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*Observations.*
						N. B. Les chiffres portés en *italique* dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1886 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
1,518,840	1,512,140	(1) 6,700	»	1,457,640	1,580,096 67	(1) Complément de crédit justifié page 150, doc. n° 3. — Session 1887-1888.
10,239,614	10,239,614	»	»	9,500,614	9,476,556 42 *146 20*	
2,671,500	2,671,500	»	»	1,900,000	2,500,000	
1,943,320	1,943,320	»	»	2,583,320	2,425,903 06 *51,229 18*	
16,373,274	16,366,574	6,700	»	15,531,574	15,982,646 15 *51,375 38*	
Augmentation. . . fr.		6,700	»			

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		TROISIÈME SECTION.	
		TRACTION ET MATÉRIEL.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
17	*a*	Direction centrale du service . . . . . fr.	282,000 »
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations; approvisionnements	845,350 »
	c.	Ateliers centraux. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général.	350,480 »
	d.	Réception du matériel et des approvisionnements. — Dépôts	96,540 »
	e.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire	80,600 »
		Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :	
18	*a.*	Traction et freinage des convois (machinistes, chauffeurs et serre-freins)	5,573,000 »
	b.	Visite et entretien courant du matériel de traction et de transport	2,751,500 »
	c.	Réception et emmagasinage des approvisionnements et du matériel.	103,040 »
	d.	Agents en service général (veilleurs, pompeurs, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manœuvres, etc.)	2,408,700 »
		Primes d'économie et de régularité :	
19	*a.*	Pour économie constatée dans la consommation du combustible et du gaz d'éclairage	278,500 »
	b.	Pour encourager la marche régulière des convois	260,300 »
	c.	Pour économie réalisée dans la main-d'œuvre et les consommations par les ouvriers du service de l'éclairage	11,000 »
	d.	Primes de parcours par les machinistes-instructeurs	7,500 »
		Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :	
20	*a.*	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc.	3,150,000 »
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation	520,000 »
		Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)	
21	*a.*	Matériaux pour entretien et réparation des locomotives, tenders, voitures, wagons, matériel fixe, mobilier, etc.	5,101,100 »
	b.	Main-d'œuvre et réparation des locomotives, tenders, voitures, wagons, matériel fixe, mobilier, etc.	4,580,000 »
	c.	Agents en service général (agréés, contre-maîtres, veilleurs, pompeurs, brigadiers, magasiniers, portiers, manœuvres, etc).	607,900 »
	d	Renouvellement et amélioration du matériel	2,200,000 »
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1888.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*Observations.*
1,660,970 »	1,660,970 »	»	»	1,615,370 »	1,628,637 05	*N. B.* Les chiffres portés en *italique* dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1886 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
10,820,140 »	10,820,140 »	»	»	10,582,140 »	10,470,916 31	
557,300 »	557,300 »	»	»	555,400 »	550,175 70 *44 80*	
3,670,000 »	3,670,000 »	»	»	3,570,000 »	3,506,901 12	
12,549,000 »	12,149,000 »	400,000 »	»	11,549,000 »	11,534,915 57 *21,535 36*	
29,257,410 »	28,857,410 »	400,000 »	»	27,671,910 »	27,491,543 55 *21,580 36*	
Augmentation. . . fr.		400,000 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1889

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		QUATRIÈME SECTION.		
		TRANSPORTS.		
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :		
	a.	Direction centrale du service. . . . . fr.	789,000	»
22	b.	Mouvement. — Surveillance des convois; répartition des wagons; convoyage des voyageurs et des marchandises	3,180,315	»
	c.	Trafic. — Surveillance du service; bureaux des stations; factage; relations internationales, etc. . .	5,050,720	»
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire, découchers des gardes, etc.	276,000	»
		Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois, et manœuvres par chevaux :		
	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc.	3,765,000	»
23	b.	Formation des convois; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, gardes à l'essai, veilleurs, etc .	1,876,500	»
	c.	Manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords	513,000	»
24	»	*Primes pour encourager la marche régulière des convois.*		
		Frais d'exploitation :		
	a.	Matériel et consommations pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc.	1,286,000	»
25	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc.; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement, outils, ustensiles, etc.	645,000	»
	c.	Redevances pour l'usage de stations, lignes, etc., appartenant à des compagnies	10,000	»
26	»	*Camionnage* — Prise et remise à domicile.		
27	»	*Pertes et avaries.* — Indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux		
28	»	*Redevances aux compagnies et aux particuliers pour usage ou location de matériel de traction et de transport.*		
»	»	Ristournes à des établissements industriels du bassin du Centre, d'une partie des frais de transport de leurs produits pendant la période de chômage de la navigation sur certaines sections du canal de Charleroi par suite des travaux d'élargissement des embranchements de ce canal		
		TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. . . . . fr.		

DÉVELOPPEMETNS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1888.	DIFFÉRENCES. Augmentation	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*Observations.*
						N. B. Les chiffres portés en *italique* dans la dernière colonne, représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1886 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
9,296,944 »	9,289,694 »	(1) 7,250 »	»	9,044,582 »	8,834,302 55	(1) Complément d'un crédit justifié p. 163. Doc. nº 3, session 1887-1888.
6,154,300 »	6,154,300 »	»	»	5,048,741 »	6,011,370 79	
390,000 »	390,000 »	»	»	390,000 »	388,018 28	
1,941,000 »	1,941,000 »	»	»	1,850,000 »	1,777,605 01 *6,440 05*	
1,720,000 »	1,720,000 »	»	»	1,720,000 »	1,719,395 60	
650,000 »	650,000 »	»	»	650,000 »	476,088 66 *47,134 92*	
55,000 »	55,000 »	»	»	55,000 »	51,852 52	
»	»	»	»	»	11,219 06	
20,187,244 »	20,179,994 »	7,250 »	»	19,658,123 »	19,250,651 55 *53,544 97*	
Augmentation. . . fr.		7,250 »				

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CINQUIÈME SECTION.	
		PERCEPTION DES RECETTES ET CONTRÔLES.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
	a.	Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité des recettes et des matières. — Décomptes avec les compagnies, etc. . . . . fr.	700,700 »
20	*b.*	Distribution des coupons et perception des recettes dans les bureaux où les gestions comptables sont confiées à des receveurs. — Surveillance et contrôle des gestions comptables des stations et des dépôts d'approvisionnements. — Récolement des inventaires du matériel, mobilier, magasins et dépôts	1,010,050 »
	c.	Dépôt du timbre.	21,000 »
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire, etc.	46,270 »
		Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :	
	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service	72,064 »
30	*b.*	Délivrance aux stations, des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre . . (Les crédits portés aux articles 7, 13, 17, 22 et 29 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	16,400 »
		TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. . . . fr.	

Récapitulation du chapitre II.

1re SECTION. — Services communs . . . . . .

2e — — Voies et travaux . . . . . .

3e — — Traction et matériel . . . . . .

4e — — Transports . . . . . .

5e — — Perception des recettes et contrôles . . . . . .

TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES DIMINUTION.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	*Observations.*
						N. B. Les chiffres portés en *italique* dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1886 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
1,784,620 »	1,784,620 »	»	»	1,706,570 »	1,760,111 93	
88,464 »	88,464 »	»	»	85,720 »	84,341 61	
1,873,084 »	1,873,084 »	»	»	1,792,090 »	1,844,453 54	
1,346,775 »	1,346,775 »	»	»	1,335,975 »	1,175,204 52 *7,993 62*	
16,373,274 »	16,366,574 »	6,700 »	»	15,531,574 »	15,982,646 15 *51,375 38*	
29,257,410 »	28,857,410 »	400,000 »	»	27,671,910 »	27,401,543 55 *21,580 36*	
20,187,244 »	20,179,994 »	7,250 »	»	19,658,123 »	19,250,651 35 *53,544 97*	
1,873,084 »	1,873,084 »	»	»	1,792,090 »	1,844,453 54	
69,037,787 »	68,623,837 »	413,950 »	»	65,969,672 »	65,744,589 11 *184,494 33*	
AUGMENTATION. . . fr.		413,950 »				

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE III.	
		POSTES ET TÉLÉGRAPHES	
		PREMIÈRE SECTION.	
		Services communs.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
31	*a.*	Direction générale de l'administration; inspection générale des services; service central	41,600 »
	b.	Dépôts, ateliers de fabrication des timbres, commission de réception; service des bâtiments.	87,694 »
32	»	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	
		Matériel.	
	a.	Imprimés, fournitures de bureau, reliures.	10,000 »
	b.	Loyer	2,422 »
	c.	Éclairage et chauffage.	2,000 »
33	*d.*	Entretien des locaux situés en dehors des dépendances des stations et des bâtiments indépendants établis dans les stations.	25,000 »
	e.	Acquisition de matériel et d'outillage.	20,000 »
	f.	Entretien du matériel et de l'outillage de l'atelier et du dépôt du timbre	5,000 »
	g.	Papiers, encres et approvisionnements divers pour la fabrication des valeurs postales et télégraphiques .	97,000 »
	h.	Approvisionnements divers, menues dépenses	12,000 »
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. . . . fr.	
		DEUXIÈME SECTION.	
		Postes.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
34	*a.*	Direction centrale et services provinciaux	621,950 »
	b.	Bureaux de poste, perceptions, sous-perceptions, bureaux mixtes (chemins de fer et postes) et bureaux ambulants	3,019,089 »
		Traitements et indemnités des facteurs :	
	a.	Surveillance du personnel des facteurs et triage des correspondances à distribuer et à expédier (chefs-facteurs et facteurs-trieurs, etc.).	140,200 »
35	*b.*	Distribution de la correspondance dans les chefs-lieux de cantons postaux (facteurs de perception).	1,567,040 »
	c.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruraux).	1,670,100 »
	d.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc.	508,203 »
		A REPORTER. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1888.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*Observations.*
129,204 »	127,644 »	(1) 1,650 »	»	115,434 »	115,597 94	(1) Transfert de l'article 41. Traitement d'un facteur des télégraphes nommé expéditionnaire.
97,700 »	95,150 »	(2) 2,040 »	»	105,710 »	94,818 80	(2) Transfert de l'article 42. Salaires de deux ouvriers de l'atelier d'autographie à supporter par les fonds des services communs.
171,422 »	171,422 »	»	»	171,422 »	152,170 45	
398,506 »	394,216 »	4,290 »	»	392,566 »	360,587 19	
Augmentation. . . fr.		4,290 »				
3,641,059 »	3,579,064 »	(1) 61,075 »	»	3,502,276 »	3,458,449 06	(1) Complément de crédits justifiés page 165. Doc nº 3. Session 1887-1888.
3,975,543 »	3,968,443 »	(2) 7,100 »	»	3,933,038 »	3,893,689 29	(2) Complément d'un crédit justifié page 166. Doc. nº 3. Session de 1887-1888.
7,616,582 »	7,548,407 »	68,175 »	»	7,433,314 »	7,352,138 35	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT . . . fr.	
		Transport des dépêches :	
	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches, services affluents, messageries, carrioles entre les bureaux et les stations. . . . . fr.	365,000 »
36	b.	Transport des facteurs par service d'omnibus.	55,000 »
	c.	Transport des dépêches par des piétons. — Transports extraordinaires, entreposage, passages d'eau, menues dépenses.	62,165 »
	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées	16,425 »
37	»	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, — à titre de subvention, de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (*Crédit non limitatif*)	
38	»	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (*Crédit non limitatif*)	
		Matériel.	
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres, reliures, etc.	115,750 »
	b.	Chauffage et éclairage	66,800 »
39	c.	Entretien et appropriation de locaux, achat et entretien du mobilier et du matériel, menues dépenses. Armement des facteurs ruraux	147,270 »
	d.	Loyers, frais de régie	358,000 »
	e.	Entretien, renouvellement et construction de bureaux ambulants	50,000 »
40	»	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bureau international de Berne	
»	»	Subvention accordée au Norddeutscher-Lloyd. — Loi du 21 mai 1886 (*Moniteur* du 26, n° 146).	
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION.	
		TROISIÈME SECTION.	
		TÉLÉGRAPHES.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
	a.	Direction centrale et surveillance du service.	485,000 »
41	b.	Bureaux de transmission et de réception, frais de loyer, de déplacements et d'intérims, primes et indemnités pour travail extraordinaire, etc.	2,028,766 »
	c.	Primes télégraphiques des agents de toutes catégories.	120,000 »
42	»	Salaires des agents payés à la journée ou par mois	
		Entretien des lignes, matériel, etc.	
	a.	Imprimés, fournitures de bureaux, reliures, livres et journaux techniques, etc.	70,000 »
	b.	Éclairage et chauffage	41,000 »
	c.	Entretien des locaux et du mobilier	18,000 »
43	d.	Entretien des lignes et des appareils.	106,000 »
	e.	Objets de consommation, menues dépenses	42,540 »
	f.	Loyers	10,000 »
	g.	Abonnements à des réseaux téléphoniques	750 »
44	»	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne.	
		(Les crédits portés aux articles 31, 34 et 41 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. . . . fr.	

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1888.	DIFFÉRENCES Augmentation.	DIFFÉRENCES Diminution.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*Observations.*
7,616,582 »	7,548,407 »	68,175 »	»	7,455,514 »	7,352,158 35	*N. B.* Les chiffres portés en *italique* dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1886 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
498,590 »	498,590 »	»	»	517,340 »	515,413 69	
603,000 »	603,000 »	»	»	598,000 »	609,717 12	
10,000 »	10,000 »	»	»	10,000 »	2,740 63	
723,820 »	723,820 »	»	»	708,820 »	700,956 34 *19,352 02*	
5,250 »	5,250 »	»	»	5,250 »	2,048 67	
»	»	»	»	»	*40,000* »	
9,455,242 »	9,387,067 »	68,175 »	»	9,272,724 »	9,165,025 80 *59,352 02*	
Augmentation. . fr.		68,175 »				
2,653,766 »	2,629,266 »	(1) 4,500 »	»	2,286,586 »	2,243,003 32	(1) Complément de crédit de 6,130 francs, justifié page 167, Doc. n° 3, session de 1887-1888, déduction faite du transfert de 1,630 fr à l'article 31.
815,890 »	818,530 »	»	(2) 2,640 »	1,091,180 »	1,078,129 97	(2) Transf à l'article 32
288,270 »	288,270 »	»	»	278,270 »	289,968 82	
2,000 »	2,000 »	»	»	2,000 »	1,587 21	
3,759,926 »	3,738,066 »	4,500 »	2,640 »	3,658,036 »	3,612,689 35	
Augmentation. . . fr.		1,860 »				

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		Récapitulation du chapitre III.	
	»	1re Section. — Services communs.	
	»	2e — — Postes.	
	»	3e — — Télégraphes	
		Total du chapitre III. . . . fr.	
		CHAPITRE IV.	
		MARINE.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
45	*a.*	Direction centrale du service . . . . . fr.	100,000 »
	b.	Services spéciaux; paquebots entre Ostende et Douvres. — Service entre Anvers et la Tête-de-Flandre.	499,722 »
	c	Police maritime; école de navigation; constructions et réparations maritimes; pilotage; phares et fanaux; sauvetage et remorque; surveillance des lignes postales transatlantiques.	392,514 »
	d.	Frais de route et jetons de présence des jurys	20,800 »
		Traitements, salaires, indemnités et frais de route des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois, et indemnités à des agents non salariés :	
46	»	Huissiers, messagers, lamaneurs, gardiens, ouvriers, matelots et chauffeurs provisoires, etc., pour les différents services	
47		Remises aux receveurs, aux pilotes, aux mesureurs, aux encaisseurs et à d'autres agents du pilotage; primes d'arrestation aux agents de la police maritime; indemnités aux agents et aux canotier pour le transport et l'emmagasinage des poudres; vacations aux sauveteurs. (*Crédit non limitatif.*)	
48	*a.*	Subsides aux caisses de pêcheurs; surveillance de la grande pêche et participation à la police internationale des pêcheries dans la mer du Nord; encouragements à l'éducation pratique des marins .	207,695 »
	b.	Subside pour l'école des enfants de pilotes belges à Flessingue	2,000 »
		Traction et matériel :	
49	*a.*	Combustible, huiles, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc. . . . . fr.	940,142 »
	b.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyers, mobilier, etc.	325,864 »
	c.	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel.	1,500 »
	d.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais d'agence, frais divers des écoles de navigation, etc.	9,200 »
		Total du chapitre IV . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	*Observations.*
						N. B Les chiffres portés en *italique* dans la dernière colonne, représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1886 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
398,506 »	394,216 »	4,290 »	»	392,566 »	360,587 19	
9,435,242 »	9,367,067 »	68,175 »	»	9,272,724 »	9,165,023 80 *59,352 02*	
3,739,926 »	3,758,066 »	1,860 »	»	3,658,036 »	3,612,689 35	
13,593,674 »	13,519,349 »	74,325 »	»	13,323,326 »	13,136,300 34 *59,352 02*	
AUGMENTATION. . fr.		74,325 »				
1,013,936 »	981,661 »	(1) 32,275 »	»	960,586 »	880,018 14	(1) Complément jusqu'à concurrence de 13,625 francs de deux crédits justifiés p 169. Doc. n° 3 session 1887-1888. Le restant soit 18,650 francs, est sollicité : 3,000 francs — traitement d'un second chef-pilote à Ostende 15,650 francs — traitements de l'équipage du nouveau bateau de passage d'Anvers à la Tête-de-Flandre.
223,180 »	199,180 »	(2) 24,000 »	»	189,180 »	173,802 96	(2) Somme transférée de l'article 49.
1,540,000 »	1,540,000 »	»	»	1,540,000 »	1,552,280 92	
209,695 »	209,695 »	»	»	193,155 »	213,153 75	
1,274,706 »	1,298,706 »	»	(3) 24,000 »	1,308,706 »	952,344 25 *11,900 95*	(3) Somme transférée à l'article 46.
4,261,517 »	4,220,242 »	56,275 »	24,000 »	4,191,627 »	3,771,600 02 *11,900 95*	
AUGMENTATION. . fr.		32,275				

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des develop-pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE V.	
		COMITÉ MIXTE DE LÉGISLATION.	
50	»	Jetons de présence des membres et frais accessoires	
		TOTAL DU CHAPITRE V . . . . fr.	
		CHAPITRE VI.	
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.	
51	»	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité	
		TOTAL DU CHAPITRE VI . . . . . fr.	
		CHAPITRE VII.	
		PENSIONS.	
52	»	Premier terme des pensions conférées à d'anciens fonctionnaires et employés	
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.	
		CHAPITRE VIII.	
		SECOURS.	
53	*a.*	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés . . . . . fr.	18,325 »
	b	Secours à des ouvriers ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés.	12,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.	
		CHAPITRE IX.	
		DÉPENSES IMPRÉVUES.	
54	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 53	
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1889.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1888.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution	CRÉDITS votés pour l'exercice 1887.	DÉPENSES de l'exercice 1886.	*Observations.*
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000	2,370 »	
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000 »	2,370 »	
67,000 »	67,000 »	»	»	67,000 »	66,181 90	
67,000 »	67,000 »	»	»	67,000 »	66,181 90	
22,200 »	22,200 »	»	»	22,200 »	15,355 55	
22,200 »	22,200 »	»	»	22,200 »	15,355 55	
30,325 »	30,325 »	»	»	29,325 »	29,325 »	
30,325 »	30,325 »	»	»	29,325 »	29,325 »	
15,750 »	15,750 »	»	»	15,750 »	15,661 20	
15,750 »	15,750 »	»	»	15,750 »	15,661 29	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.

Récapitulation.

I.	Administration centrale	
II.	Chemins de fer	
III.	Postes et télégraphes	
IV.	Marine	
V.	Comité mixte de législation	
VI.	Traitements de disponibilité	
VII.	Pensions	
VIII.	Secours	
IX.	Dépenses imprévues	
	TOTAL DU BUDGET	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	*Observations.*
						N. B. Les chiffres portés en *italique* dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1886 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
348,075 »	354,075 »	»	6,000 »	344,650 »	316,169 51 *150* »	
69,037,787 »	68,623,837 »	413,950 »	»	65,969,672 »	65,744,589 11 *134,494 33*	
13,593,674 »	13,519,349 »	74,325 »	»	13,323,326 »	13,156,500 34 *59,352 02*	
4,261,517 »	4,229,242 »	32,275 »	»	4,191,627 »	3,771,600 02 *11,900 95*	
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000 »	2,570 »	
67,000 »	67,000 »	»	»	67,000 »	66,181 00	
22,200 »	22,200 »	»	»	22,200 »	15,353 53	
30,325 »	30,325 »	»	»	29,325 »	29,325 »	
15,750 »	15,750 »	»	»	15,750 »	15,661 29	
87,381,328 »	86,860,778 »	520,550 »	6,000 »	83,968,550 » (1)	83,097,550 70 *205,897 30*	(1) Y compris un crédit supplémentaire de 600,000 francs alloué par la loi du 6 août 1887.
AUGMENTATION . . . fr.		514,550 »				